



record CURVED

Manuel d'utilisation

Your global partner for entrance solutions

www.record.group

Identification du document

Numéro d'article.: 121-006454189
Version: 3.0
Date de publication: 11/06/2024

Traduction du manuel original

Subject to technical modifications
Copyright © agtatec ag

Table de matières

Liste des changements	5
1 Sécurité	6
1.1 Présentation des pictogrammes.....	6
1.2 Usage conforme aux dispositions	6
1.3 Dangers d'ordre général	7
1.4 État de l'art	10
1.5 Équipement de protection individuelle	10
1.6 Accessoires et Responsabilité	11
2 Généralités	12
2.1 Objet et application des instructions	12
2.2 Droit d'auteur.....	12
2.3 Identification du produit.....	12
2.4 Fabricant	12
2.5 Groupe cible.....	12
2.6 Définition des termes	13
3 Description	14
3.1 Types de produits CURVED	14
3.2 Équipement de sécurité et éléments de commande	14
3.2.1 Éléments de commande	14
3.2.2 Capteurs d'ouverture et de protection (combinés).....	14
3.2.3 Détection de collision	14
3.2.4 Capteurs de protection dans la zone de passage.....	14
3.3 Composants de l'installation	15
4 Options	17
4.1 Comparaison RC 2 à RC 3	17
5 Spécifications	18
5.1 Dimensions de la plante.....	18
5.2 Caractéristiques de branchement électrique de l'installation	18
5.3 Caractéristiques du raccordement électrique pour l'éclairage	18
5.4 Conditions environnementales.....	19
6 Commande	20
6.1 Sélection des modes opératoires (BDE-D)	20
6.2 Sélection des fonctions spéciales (BDE-D).....	21
6.3 Blocage/Déverrouillage de l'unité de commande par clavier	21
6.4 Blocage de l'unité de commande par interrupteur à clé (option).....	22
6.5 Sélection des modes opératoires (BDE-M).....	22
6.6 Commutateur de commande à clé	23
6.6.1 Mode de service ARRÊT	23
6.6.2 Mode de service AUTOMATIQUE	23
6.6.3 Mode de service SORTIE	24
6.6.4 Mode de service OUVERT.....	24
6.7 Self-test (test de redondance) du mécanisme	24
6.7.1 Quand un self-test est-il effectué?	24
6.7.2 Remettre l'alarme à zéro.....	24
6.8 Initialisation et calibrage de l'installation	24
6.8.1 Processus d'initialisation	25
6.8.2 Processus de calibrage.....	25
6.8.3 Normalisation	25

Table de matières

7	Contrôle et maintenance	26
7.1	Généralités.....	26
7.2	Obligations de l'exploitant.....	27
7.3	Contrôle technique mensuel	29
7.4	Conseils de nettoyage.....	29
8	Dérangements	30
8.1	Comportement en cas de panne.....	30
8.1.1	Affichage sur l'unité de commande.....	30
8.1.2	Possibilités de dépannage	30
8.1.3	Redémarrage de la commande STG	30
8.1.4	L'unité de commande BDE-D ne réagit pas.....	31
8.1.5	Ouverture manuelle (sans verrouillage manuel)	31
8.1.6	Fermeture manuelle	32
8.1.7	Fermeture manuelle - Étape 1	33
8.1.8	Fermeture manuelle - Étape 2	33
8.2	Fonctionnement de la porte coulissante ronde après le rétablissement du réseau.....	35
8.3	Porte extérieure.....	35
8.3.1	Mode de service VERROUILLÉ.....	35
8.3.2	Modes de service AUTOMATIQUE et SENS UNIQUE.....	35
8.3.3	Mode de service CONTINU	35
8.4	Porte intérieure.....	35
8.4.1	Modes de service VERROUILLÉ, AUTOMATIQUE et SENS UNIQUE.....	35
8.4.2	Mode de fonctionnement CONTINU	35
9	Mise hors service et élimination des déchets	36
9.1	Déclassement	36
9.2	Démontage et élimination des déchets	36

Liste des changements

Remplacer	Localisation
Révision complète de toutes les sections et du contenu	Document entier
Nouvelle structure de section	Document entier
Révision de tous les graphiques	Document entier

1 Sécurité

1 Sécurité

1.1 Présentation des pictogrammes

Pour une meilleure lisibilité du texte, il est fait usage des symboles suivants :



INSTRUCTION

Indications et informations particulièrement utiles pour un déroulement correct et efficace du travail.



PRUDENCE

Situation potentiellement dangereuse, qui pourrait conduire à des lésions corporelles et des dommages matériels légers.



AVERTISSEMENT

Situation de danger latent, qui peut provoquer des lésions corporelles graves voire mortelles et des dégâts matériels considérables.



DANGER

Situation de danger imminent, qui peut entraîner des lésions corporelles graves voire mortelles.



DANGER

Situation de danger imminent ou latent, qui peut conduire à un choc électrique et provoquer ainsi des lésions graves voire mortelles.

1.2 Usage conforme aux dispositions

L'installation a été exclusivement prévue pour être utilisée comme passage de personnes. Le montage ne doit avoir lieu que dans des locaux secs. Toute dérogation à ce principe contraint le client à fournir l'étanchéité et l'écoulement d'eau adéquats dans le respect des règles.

Tout autre usage ou dépassement des capacités est considéré comme non conforme aux dispositions. Le fabricant ne répond pas des dommages qui en résulteraient; l'opérateur seul en assume les risques.

Un usage conforme aux dispositions implique d'observer les conditions de fonctionnement dictées par le fabricant ainsi que d'effectuer régulièrement des travaux de nettoyage, d'entretien et de maintenance.

Toute intervention ou modification apportée à l'installation par un personnel de maintenance non autorisé exclut la responsabilité du fabricant concernant les dommages qui pourraient en résulter.



INSTRUCTION

Le fonctionnement d'une porte automatique en combinaison avec un portillon incorporé ne peut avoir lieu que si ce dernier se trouve en position sécurisée.

1.3 Dangers d'ordre général

La section suivante indique les dangers émanant de l'installation, même si cette dernière est utilisée de manière conforme.

Afin de réduire les risques de dysfonctionnement, de dommages matériels ou de blessures aux personnes et d'éviter les situations dangereuses, les consignes de sécurité énumérées ici doivent être respectées.

Les consignes de sécurité spécifiques figurant dans les autres sections de ce manuel doivent également être respectées.



DANGER

Choc électrique!

En cas de contact avec des pièces sous tension, il y a un danger immédiat de mort par électrocution. L'endommagement ou le retrait de l'isolation ou de composants individuels peut mettre la vie en danger.

- a) Avant de commencer à travailler (nettoyage, maintenance, remplacement) sur les parties actives des systèmes et équipements électriques, assurez-vous que tous les pôles sont hors tension et que cette mise hors tension est maintenue pendant toute la durée des travaux.
- b) Tenir l'humidité à l'écart des parties vivantes. Cela peut entraîner un court-circuit.
- c) Ne jamais ponter les fusibles ou les mettre hors service.
- d) Ne branchez pas l'alimentation électrique avant que tous les travaux ne soient terminés.
- e) Seuls les travaux sur le système électrique doivent être effectués par du personnel qualifié.



DANGER

Blessures graves ou mortelles!

Si les dispositifs de sécurité du système de protection contre l'incendie ne fonctionnent pas correctement, il existe un risque de blessures graves ou mortelles.

- a) Ne jamais débrancher le système de protection anti-incendie pendant la nuit.
- b) Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler des dispositifs de sécurité.
- c) Ne pas enlever les consignes de sécurité apposées sur l'installation.
- d) Ne jamais bloquer, maintenir ouverte ou empêcher de toute autre manière la fermeture des portes coupe-feu.
- e) Faire effectuer l'inspection, l'entretien et la maintenance du système de protection contre l'incendie conformément aux réglementations locales en vigueur ou à un contrat de maintenance.
- f) Faire vérifier et entretenir le système de protection contre l'incendie conformément à l'état de l'art.



AVERTISSEMENT

Blessures graves et dégâts matériels importants.

Un montage incorrect peut entraîner des blessures graves et/ou des dégâts matériels importants.

- a) Respecter toutes les instructions importantes relatives à la sécurité du montage.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, de dommages matériels ou de blessures!

Des réglages inappropriés peuvent entraîner des dysfonctionnements, des dommages matériels ou des blessures.

- a) Ne pas débrancher le système pendant la nuit.
- b) Les réglages ne doivent être effectués que par du personnel qualifié.
- c) Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler des dispositifs de sécurité.
- d) Faire corriger les défauts par du personnel spécialisé ou qualifié.
- e) Effectuer le contrôle et la maintenance conformément aux réglementations locales en vigueur ou selon le contrat de maintenance.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, de dommages matériels ou de blessures!

Un nettoyage ou un entretien insuffisant ou négligent du système peut entraîner des dysfonctionnements, des dommages matériels ou des blessures.

- a) Vérifier régulièrement si les capteurs sont encrassés et les nettoyer, si nécessaire.
- b) Éliminer toute accumulation de saletés dans le rail au sol ou sous le tapis de sol.
- c) Maintenir le système exempt de neige et verglas.
- d) N'utiliser aucun produit de nettoyage agressif ou caustique.
- e) N'utiliser du sel ou des gravillons que sous restrictions.
- f) Poser le tapis de sol sans plis et à fleur du sol.
- g) Ne pas placer ou fixer de dispositifs tels qu'échelles ou autres contre le système pour le nettoyer.



PRUDENCE

Risque de dommages matériels ou de blessures!

La porte peut s'ouvrir, se fermer ou tourner de manière inattendue. Cela peut entraîner des dommages matériels ou des blessures.

- a) Il est interdit à des personnes de se tenir dans la zone d'ouverture du système.
- b) Veillez à ce que des objets en mouvement, tels que des drapeaux ou des parties de plantes, n'entrent pas dans la zone de détection des capteurs.
- c) Ne pas effectuer de réglages sur l'unité de commande, pendant que le système est utilisé.
- d) Faire immédiatement éliminer tout défaut par du personnel spécialisé ou disposant de la qualification requise.
- e) Retirer les objets de la zone d'ouverture.
- f) Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler des dispositifs de sécurité.
- g) Ne pas vouloir passer à tout prix dans un système en cours de fermeture.



PRUDENCE

Risque de contusions et de sectionnement des membres!

Si le système bouge, un comportement imprudent peut entraîner des blessures graves ou le sectionnement des membres.

- Ne pas mettre la main à l'intérieur lorsque des parties du système sont en mouvement.
- Se tenir à distance lorsque des éléments du système sont en mouvement.
- Ne pas heurter ou toucher le système lorsqu'il est en mouvement.
- Ne pas ouvrir ou retirer les couvertures de protection pendant le fonctionnement.
- Ne pas démonter durablement des protections du système.
- N'effectuer le contrôle, le service, la maintenance et le nettoyage que pendant que le système est immobilisé et arrêté.



PRUDENCE

Risque de dommages matériels ou de blessures!

Si les dispositifs de sécurité ne fonctionnent pas, sont manipulés ou mis hors service, il existe un risque de dommages matériels ou de blessures pouvant entraîner la mort.

- Ne jamais désactiver ou manipuler les dispositifs de sécurité.
- Effectuer le contrôle, l'entretien et la maintenance des dispositifs de sécurité conformément aux réglementations locales en vigueur ou selon le contrat de maintenance.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, de dommages matériels ou de blessures!

Si des personnes non autorisées utilisent le système, il existe un risque de dysfonctionnement, de dommages matériels ou de blessures.

- Les enfants de moins de 8 ans ne doivent utiliser le système que sous surveillance.
- Il est interdit à des enfants de jouer avec ou sur le système ou de le nettoyer et l'entretenir.
- Les personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont restreintes et celles disposant de connaissances ou expériences insuffisantes ne doivent utiliser le système que sous surveillance ou doivent avoir reçu des instructions et les avoir comprises.



INSTRUCTION

Les réglementations spécifiques à chaque pays doivent être observées et respectées.



INSTRUCTION

Pour éviter les dysfonctionnements, les objets mobiles tels que les drapeaux ou les parties de plantes ne doivent pas pénétrer dans la zone de détection des capteurs.



INSTRUCTION

L'installation doit être contrôlée pendant le contrôle de fonctionnement et de sécurité afin de détecter tout déséquilibre et tout signe d'usure ou de détérioration des câbles, des ressorts et des pièces de fixation.

L'installation ne doit PAS être utilisée si des travaux de réparation ou de réglage doivent être effectués.



INSTRUCTION

Avant de commencer les travaux, il faut interdire l'accès de l'installation et de la zone dangereuse à toute personne.

1 Sécurité

1.4 État de l'art

L'installation a été développée selon les dernières techniques et les règles reconnues en matière de sécurité et répond, selon les options et les mesures, aux exigences de la Directive Machines 2006/42/CEG et des normes EN 16005 et DIN 18650 (D).

L'utilisateur peut toutefois encourir des dangers dans le cas d'une utilisation non conforme aux dispositions.



INSTRUCTION

Seules les personnes formées et habilitées sont en droit d'effectuer des travaux de montage, mise en service, inspection, entretien ou dépannage sur la porte automatique.
Après la mise en service ou la réparation, merci de remplir la liste de contrôle et de la déposer chez les clients.
Nous recommandons la conclusion d'un contrat d'entretien.

1.5 Équipement de protection individuelle

L'équipement de protection individuelle est utilisé pour protéger les personnes contre les effets néfastes sur la sécurité. Le personnel doit porter un équipement de protection individuelle pendant les différents travaux sur et avec le système.

L'équipement de protection individuelle est expliqué ci-dessous:



La protection auditive est utilisée pour protéger l'ouïe du bruit. En règle générale, la protection auditive est obligatoire, à partir du moment, où une conversation normale avec d'autres personnes n'est plus possible.



La protection de la tête sert à protéger contre les chutes et les projections de pièces et de matériaux. Elle protège également la tête contre les chocs d'objets durs.



Les lunettes de sécurité sont utilisées pour protéger les yeux des projections de pièces, de la poussière ou des éclaboussures.



Les gants de protection sont utilisés pour protéger les mains contre les frottements, les abrasions, les perforations ou les blessures graves et pour les protéger des brûlures en contact avec des surfaces chaudes.



Les chaussures de sécurité protègent les pieds contre l'écrasement, la chute de pièces et le glissement sur des surfaces glissantes. La résistance à la perforation des chaussures garantit que les objets pointus ne pénètrent pas le pied.



Le gilet haute visibilité est utilisé pour que le personnel soit vu. Avec une visibilité et une attention améliorées, le gilet haute visibilité protège le personnel dans les zones de travail animées des collisions avec les véhicules.

En fonction du lieu et l'environnement de travail, les équipements de protection individuelle varient et doivent être adaptés. En plus de l'équipement de protection pour des travaux spécifiques, le lieu de travail peut nécessiter d'autres équipements de protection individuelle (tels qu'un harnais de sécurité).

Dans les zones hygiéniquement protégées, des exigences spéciales ou supplémentaires peuvent être imposées aux équipements de protection individuelle. Ces exigences doivent être respectées lors du choix de l'équipement de protection individuelle. En cas d'incertitude quant au choix de l'équipement de protection individuelle, le responsable de la sécurité doit être consulté.

1.6 Accessoires et Responsabilité

La sécurité et la fiabilité de fonctionnement de la porte ne sont garanties qu'à condition d'utiliser les accessoires recommandés par le fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages résultant de modifications arbitraires de la porte ou de la mise en œuvre d'accessoires non autorisés.

2 Généralités

2.1 Objet et application des instructions

Ces instructions font partie intégrante du système et permettent une manipulation efficace et sûre du système. Afin de garantir le bon fonctionnement, les instructions doivent être accessibles à tout moment et gardées à proximité immédiate du système.

Bien que seule la forme masculine soit choisie pour des raisons de meilleure lisibilité, les informations concernent les membres des deux sexes.

Avant de commencer à travailler, l'utilisateur doit avoir lu et compris la notice d'utilisation. La condition de base pour un travail en toute sécurité est de respecter les consignes de sécurité et de suivre les instructions de manipulation. En outre, les réglementations et les règles de sécurité locales s'appliquent.

Le manuel peut être remis sous forme d'extraits au personnel instruit qui est familier avec le fonctionnement sur le système.

Les illustrations sont destinées à une compréhension de base et peuvent différer de la présentation réelle. Des représentations spécifiques sont contenues dans les dessins.



INSTRUCTION

Un remplacement de ces instructions est disponible auprès du fournisseur ou sur le site web.

2.2 Droit d'auteur

Le droit d'auteur portant sur les instructions demeure auprès de:

© ASSA ABLOY

Les instructions ne doivent être ni reproduites, ni diffusées, ni utilisées à des fins concurrentielles sans autorisation écrite de l'entreprise ASSA ABLOY.

Toute infraction astreint à des dommages et intérêts.

2.3 Identification du produit

La plaque signalétique située sur la porte fournit une identification exacte du produit.

2.4 Fabricant

ASSA ABLOY Entrance Systems AB

Lodjursgatan 10

SE-261 44, Landskrona

SUÈDE

2.5 Groupe cible



PRUDENCE

Risque de blessure!

Si du personnel non qualifié effectue des travaux sur l'installation ou se trouve dans la zone dangereuse de l'installation, des dangers peuvent survenir et entraîner des blessures graves et des dommages matériels considérables.

- a) Toutes les travaux ne doivent être effectués que par du personnel qualifié.
- b) Tenir le personnel non qualifié éloigné des zones dangereuses.

Ce manuel d'utilisation s'adresse aux groupes cibles indiqués ci-dessous :

- Exploitant de l'installation :
toute personne en charge de l'entretien technique de l'installation
- Opérateur de l'installation :
toute personne qui manie quotidiennement l'installation et a reçu des instructions en conséquence.

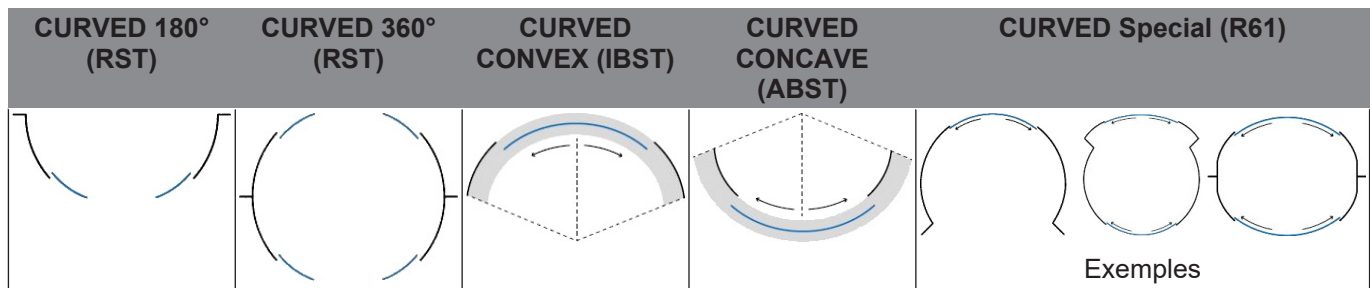
2.6 Définition des termes

Terme:	Explication:
Système	Le terme est également utilisé dans ces instructions comme synonyme du produit. Les opérateurs de portes, portes tambours, portes coulissantes, etc. sont appelés un système. Si les informations contenues dans ces instructions se rapportent à un type spécifique, cela est indiqué en conséquence dans le texte.
Utilisateur	Les utilisateurs sont toutes les personnes qui utilisent le système.
Opérateur système	Le propriétaire respectif est appelé l'opérateur système, qu'il utilise le système en tant que propriétaire ou qu'il le transmette à des tiers.
Représentant agréé	Le représentant agréé reprend certaines parties des obligations du fabricant en ce qui concerne le respect des exigences de la Directive machines. En particulier, le représentant agréé peut également mettre le système sur le marché et/ou signer des déclarations CE d'incorporation.
Personnel qualifié	Le personnel qualifié est autorisé et formé pour effectuer les travaux suivants : – Démontage, Assemblée, Mise en service, Opération, Audit, Maintenance, Dépannage, Déclassement Le personnel qualifié a plusieurs années d'expérience professionnelle dans le domaine technique, par exemple en tant que mécanicien ou ajusteur de machines. Le personnel qualifié est conscient des risques résiduels liés à l'installation et est, grâce à sa formation professionnelle, ses connaissances et son expérience, capable d'effectuer le travail qui lui est assigné et d'identifier et d'éviter de manière autonome les éventuels points de danger.
Fabricant	Le fabricant est celui qui conçoit et/ou construit des machines ou des machines incomplètes dans le cadre de la Directive machines.
Phases de vie	Toutes les phases de l'état et de l'utilisation du système sont appelées phases de vie. Cela s'applique à partir du moment où le système quitte l'usine jusqu'à ce qu'il soit éliminé.
Personnel	Toutes les personnes qui effectuent des activités sur et avec le système sont appelées personnel. Le personnel peut être, par exemple, l'opérateur, le personnel de nettoyage ou le personnel de sécurité. Le personnel satisfait aux qualifications requises par le fabricant.
Technicien S.A.V.	Spécialiste qualifié et habilité par le fabricant ou par son mandataire pour l'exécution de la mise en service, la maintenance et la réparation des installations.

3 Description

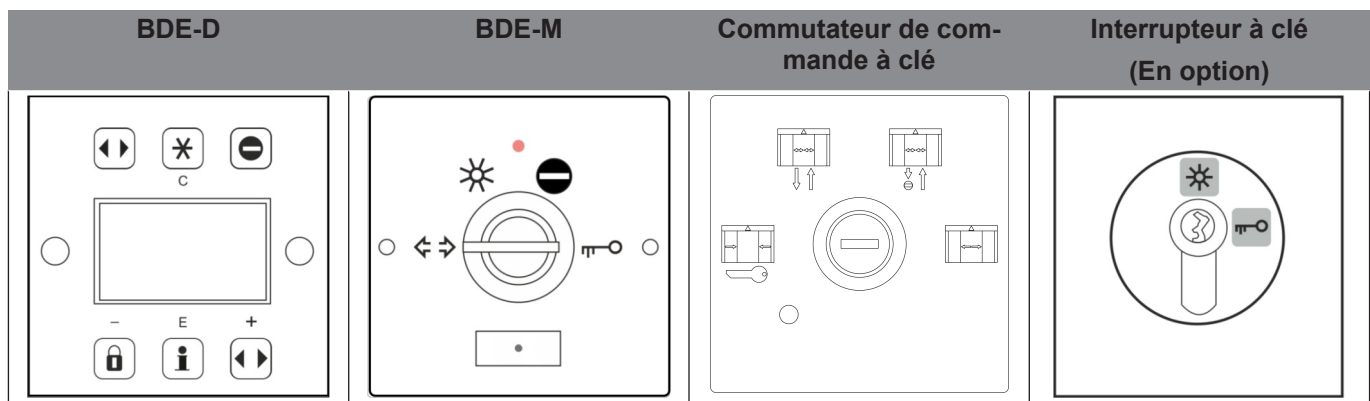
3 Description

3.1 Types de produits CURVED



3.2 Équipement de sécurité et éléments de commande

3.2.1 Éléments de commande



3.2.2 Capteurs d'ouverture et de protection (combinés)

Chaque zone de passage est surveillée par des capteurs d'ouverture et de protection. Si un capteur d'ouverture ou de protection est activé pendant la fermeture en mode **AUTOMATIQUE** ou **SENS UNIQUE**, la porte coulissante correspondante s'ouvre à nouveau ou inverse sa course.



INSTRUCTION

Les capteurs d'ouverture disposés (en règle générale à l'intérieur) dans le sens de sortie par le chemin de fuite doivent couvrir la largeur de passage complète à une profondeur d'au moins 1500 mm et fonctionner en auto-contrôle.

3.2.3 Détection de collision

Si un vantail heurte un obstacle pendant la fermeture, la **porte demi-ronde** s'arrête et s'ouvre à nouveau. La procédure de fermeture suivante s'effectue à partir de la position de blocage, à la vitesse de fermeture.

La **porte demi-ronde** s'arrête de la même façon si un vantail heurte un obstacle pendant l'ouverture. Après trois secondes, la procédure d'ouverture reprend à vitesse très lente.

3.2.4 Capteurs de protection dans la zone de passage

Chaque zone de passage est surveillée par ses capteurs de protection correspondants. Si un capteur de protection est activé pendant la fermeture en mode **AUTOMATIQUE** ou **SENS UNIQUE**, la porte correspondante s'ouvre à nouveau ou inverse sa course.

3.3 Composants de l'installation

**INSTRUCTION**

Tous les composants énumérés ne sont pas disponibles en standard.
Selon la conception du système, certains composants sont optionnels.

Composants interrupteurs et boutons-poussoirs

Unité de commande BDE-D	
Description :	Boutons poussoirs pour la sélection du mode de fonctionnement, le menu et le réglage des paramètres, y compris l'indication de l'écran LCD.
Lieu de montage :	À l'intérieur du bâtiment
Interrupteur à clé BDE-V	
Description :	Interrupteur à clé avec demi-cylindre profilé pour le verrouillage et le déverrouillage de la porte coulissante
Lieu de montage :	Sous le BDE-D, dans la loge du concierge, par exemple
Commutateur de commande à clé	
Description :	ARRÊT-AUTOMATIQUE-SORTIE-OUVERT - interrupteur avec clé amovible et bouton de réinitialisation intégré
Lieu de montage :	À l'intérieur à droite, intégré dans le profilé tubulaire, ou bien à l'extérieur

Capteurs d'ouverture et de protection

Capteur combiné	
Description :	Capteurs d'ouverture ou de protection
Lieu de montage :	Sur le bandeau et dans le tambour de porte, montés dans le plafond dans des boîtes encastrées

Verrouillage

Verrouillage bistable	
Description :	Verrouillage bistable – Type: VRR 20 pour câble Bowden
Lieu de montage :	Dans le système de commande et d'entraînement de la porte extérieure
Déverrouillage d'urgence	
Description :	Déverrouillage d'urgence par câble Bowden avec broche
Lieu de montage :	Latéralement dans la zone de passage

Mécanisme d'entraînement

Unité d'entraînement	
Description :	Moteurs ATE20 (Master + Slave)
Lieu de montage :	Dans le système de commande et d'entraînement de la porte intérieure et extérieure
Commande	
Description :	Commande STM 20 RED
Lieu de montage :	Dans le système de commande et d'entraînement de la porte intérieure et extérieure
Commande	
Description :	Commande TA4
Lieu de montage :	Dans le système de commande et d'entraînement de la porte intérieure et extérieure

3 Description

Accumulateur d'énergie	
Description :	Accumulateur d'énergie – Type: batterie au plomb BAT RED-B 16
Lieu de montage :	Dans le système de commande et d'entraînement de la porte intérieure et extérieure

Module d'extension	
Description :	Module d'extension FEM-0
Lieu de montage :	Dans le système de commande et d'entraînement de la porte intérieure et extérieure

Éclairage

Luminaires encastrés	
Description :	Luminaires encastrés
Lieu de montage :	Dans le plafond

LED's	
Description :	Lampe LED spot réflecteur
Lieu de montage :	Dans le plafond

Interrupteur d'éclairage	
Description :	Interrupteur d'éclairage (fourni par le client)
Lieu de montage :	Dans le bâtiment

Tubes fluorescent	
Description :	Tubes fluorescent
Lieu de montage :	Dans le plafond comme rétro-éclairage

4 Options

4.1 Comparaison RC 2 à RC 3

**INSTRUCTION**

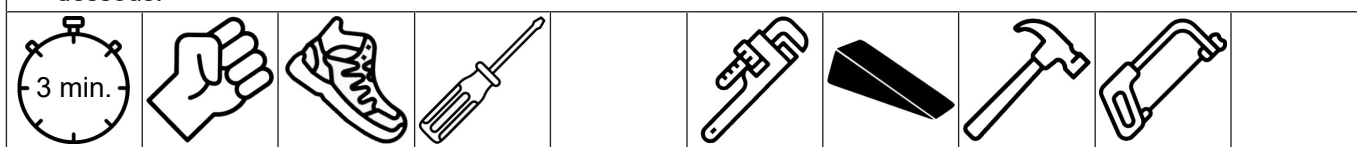
RC signifie "Resistance Class" et indique la classe de résistance de la porte. Le rouillage automatique multipoint, le système de vantail renforcé avec verre de sécurité et le guidage au sol continu garantissent un haut niveau de résistance aux tentatives d'effraction.

Le système est testé et certifié RC 2 ou RC 3 selon la norme EN 1627.

Cours de résistance RC 2

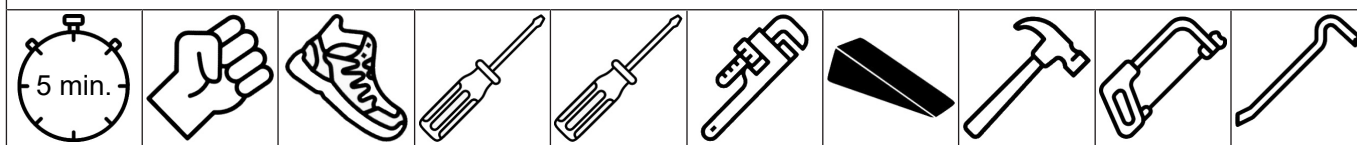
Les plantes présentent, entre autres, les caractéristiques suivantes :

- Verre armé (P4A) avec une structure de 10 mm à l'extérieur. Il est résistant aux balles selon la norme en vigueur.
- Les portes avec RC 2 doivent résister à une tentative d'effraction de 3 minutes par les moyens spécifiés ci-dessous.

**Cours de résistance RC 3**

Les plantes présentent, entre autres, les caractéristiques suivantes :

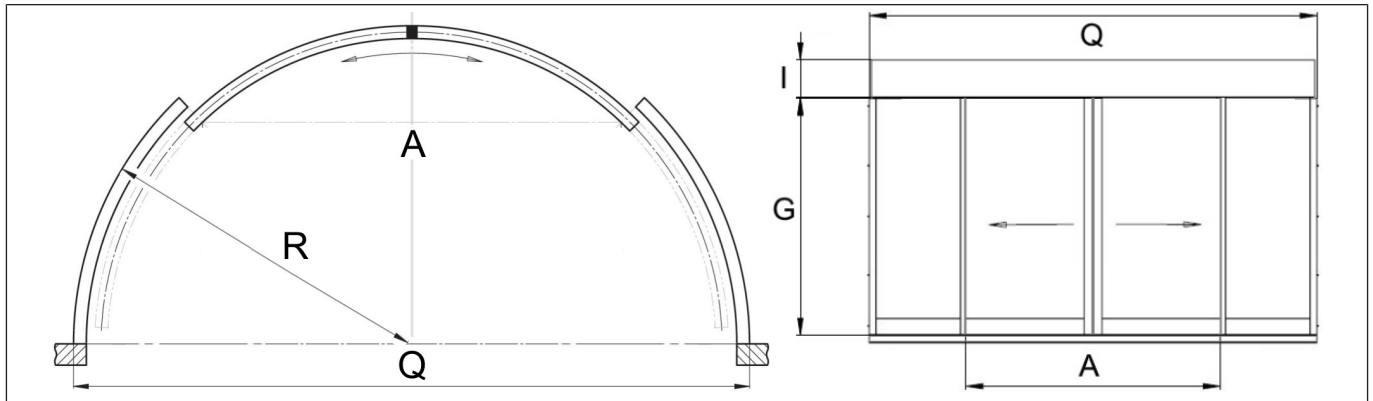
- Un film de sécurité plus épais, augmente la structure du verre extérieur (P5A) à 11mm. En outre, des mesures constructives supplémentaires sont prises qui rendent impossible l'arrachage du vantail ou de la partie latérale.
- Les portes avec RC 3 doivent résister à une tentative d'effraction de 5 minutes avec les moyens spécifiés ci-dessous.



5 Spécifications

5 Spécifications

5.1 Dimensions de la plante



Dimensions	CURVED 180°	CURVED 360°	CURVED CONVEX	CURVED CONCAVE	CURVED SPECIAL
Q = Diamètre	1 600–3 600 mm	1 600–3 600 mm	à partir de 1 600 mm	à partir de 1 600 mm	1 600–6 000 mm
R = Radius	800–1 800 mm	800–1 800 mm	à partir de 800 mm	à partir de 800 mm	800–3 000 mm
A = Largeur de passage	1 000–2 400 mm	1 000–2 400 mm	à partir de 1 000 mm	à partir de 1 000 mm	1 000–3 300 mm
G = Hauteur libre de passage	2 200–3 000 mm	2 200–3 000 mm	2 200–3 000 mm	2 200–3 000 mm	2 200–4 000 mm
I = Hauteur du capot / du panneau	200–300 mm	200–300 mm	200–300 mm	200–300 mm	200–1 000 mm

5.2 Caractéristiques de branchement électrique de l'installation

Tension de réseau :	100-240V AC (STA 20) / 115V AC (série 5100)
Fréquence :	50-60 Hz
Protection réseau :	Disjoncteur 16A avec déclenchement caractéristique C ou K
Puissance absorbée :	max.: 700 W
Tension de commande :	24V c.c. (très basse tension)
Coupe-circuit réseau dans la commande :	T4A (selon la commande de porte)
Classe de protection :	1
Degré de protection :	IP 20

5.3 Caractéristiques du raccordement électrique pour l'éclairage

Éclairage à LED	
Transformateur relié au réseau	90 à 264 VAC
Fréquence	50 à 60 Hz
Tension secondaire du transformateur	60 W
Puissance absorbée par ampoule	5.6 W
Degré de protection/Classe de protection	2
Degré de protection du transformateur	IP 67

**INSTRUCTION**

Il est impératif que le raccordement au réseau soit effectué par un électricien qualifié et agréé. Le câblage permanent doit être utilisé comme l'exigent les codes locaux.

L'alimentation doit être coupée sur tous les pôles avec un commutateur de réseau ou un disjoncteur différentiel de courant (prestation client).

5.4 Conditions environnementales

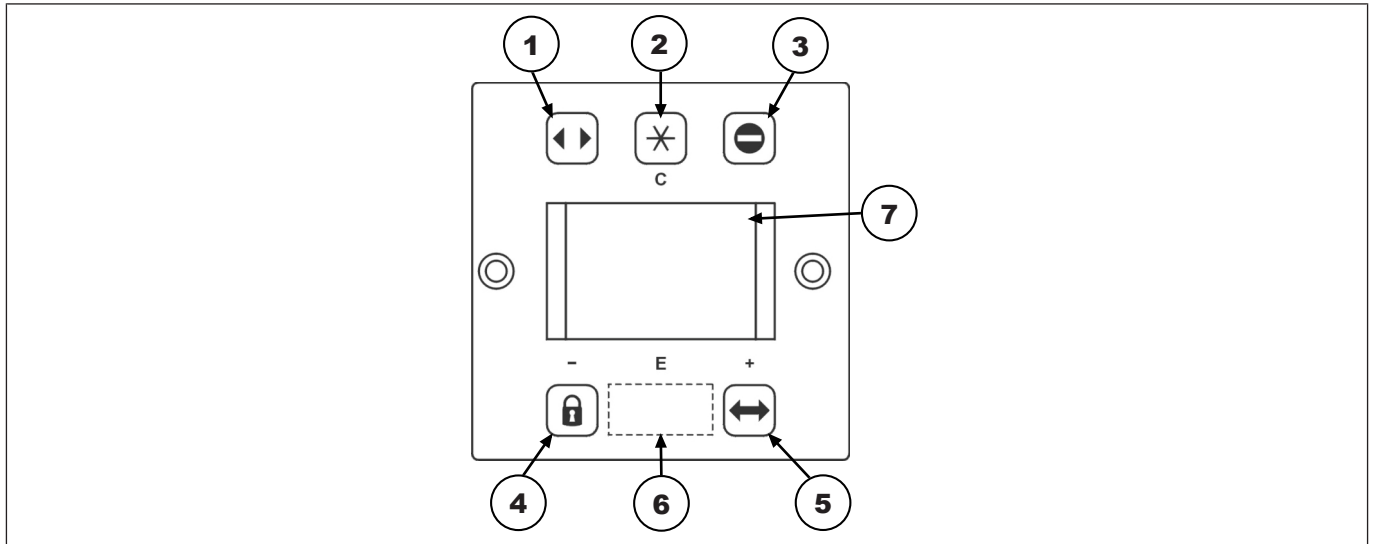
Plage de température	De -15 jusqu'à +50° C
Plage d'humidité	Jusqu'à 85% rel. d'humidité relative, sans effet de condensation

6 Commande

6 Commande

6.1 Sélection des modes opératoires (BDE-D)

L'unité de commande électronique BDE-D est un appareil convivial d'entrée et de sortie pour le contrôle et le paramétrage (optionnel) des mécanismes de porte. L'écran LCD à rétroéclairage donne des informations en texte clair et avec des symboles sur l'état de l'installation. Les messages d'erreur sont affichés sous forme de texte.



Pos.	Bouton	Mode de service	Symbole d'affichage	Fonction
1		Ouverture permanente	 Ouverture permanente	– L'installation reste ouverte jusqu'à la sélection d'un autre mode de service.
2		Largeur d'ouverture réduite	 Automatique	– Installation franchissable sans encombre dans les deux sens. – Largeur d'ouverture réduite.
3		Sens unique	 Sens unique	– L'installation n'est franchissable que dans un sens (p.ex. à la fermeture des magasins).
4		Verrouillé	 Verrouille	– L'installation est fermée et verrouillée (si un verrouillage a été installé). – L'installation reste verrouillée même en cas de panne de courant.
5		Automatique	 Automatique	– Installation franchissable sans encombre dans les deux sens. – Largeur d'ouverture maximale.
6	E 	Bouton de menu		– Accès au menu des paramètres. – Activer le verrouillage des commandes. – Redémarrage de l'unité de contrôle. – Redémarrage du hardware BDE-D.
7		Écran LCD		Donne des informations sur l'état de l'installation à l'aide de symboles et de texte en clair.



INSTRUCTION

La largeur d'ouverture réduite est aussi efficace dans les modes de service (Sens unique) et (Ouverture permanente).

6.2 Sélection des fonctions spéciales (BDE-D)

Actionnement du bouton	Fonction	Affichage	Description
	Mode Manuel	 Cmd. manuelle	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer sur le bouton 2 fois de suite. L'installation s'ouvre / s'arrête à la 2ème pression sur le bouton. L'installation peut être manœuvrée à la main. <p>Retour à un autre mode de service.</p> <ul style="list-style-type: none"> Actionnement du bouton souhaité (p. ex. Automatique).
	Mode Manuel	 Cmd. manuelle	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer pendant 2 secondes sur le bouton. L'installation peut être manœuvrée à la main. <p>Retour à un autre mode de service.</p> <ul style="list-style-type: none"> Actionnement du bouton souhaité (p. ex. Automatique).
	Ouverture unique	 Verrouille	<ul style="list-style-type: none"> L'installation est fermée et verrouillée. 1 pression de bouton déverrouille la porte (le cas échéant). Exécution d'un mouvement d'ouverture/fermeture. L'installation se verrouille si elle est fermée.

6.3 Blocage/Déverrouillage de l'unité de commande par clavier



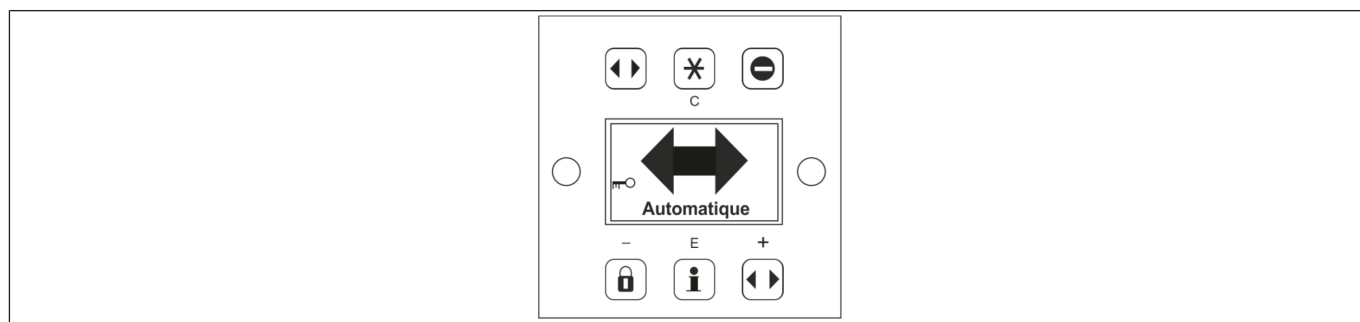
ATTENTION

Le verrouillage d'une porte d'issue de secours n'est pas autorisé par la norme. Le fonctionnement d'une porte d'issue de secours ne serait plus possible.

Afin d'éviter un verrouillage accidentel des portes pendant l'utilisation du bâtiment, la norme DIN EN 16005 impose de protéger le choix du mode de fonctionnement des issues de secours.

Il incombe à l'exploitant de la porte automatique avec fonction d'évacuation de verrouiller l'unité de commande en position "automatique" pendant l'utilisation du bâtiment.

Si le mode de fonctionnement "Verrouillé" est disponible, il doit être protégé, au moyen d'un code d'accès, de manière à ce que seul le personnel autorisé puisse régler un autre mode de fonctionnement.







Blocage de l'unité de commande

Séquence de touches	Affichage	Description
	 Automatique	<ul style="list-style-type: none"> L'unité de commande est verrouillée. L'état verrouillé du BDE-D est indiqué sur l'écran. La manipulation de l'unité de commande est rendue plus difficile.

6 Commande

Déverrouillage de l'unité de commande

Séquence de touches			Affichage	Description
			 Automatique	<ul style="list-style-type: none"> – L'unité de commande est déverrouillée. – L'état déverrouillé du BDE-D est indiqué sur l'écran. – Possibilité de sélectionner librement les modes de fonctionnement et les fonctions spéciales.



INSTRUCTION

Le système reste dans le mode de fonctionnement précédemment sélectionné.

6.4 Blocage de l'unité de commande par interrupteur à clé (option)



ATTENTION

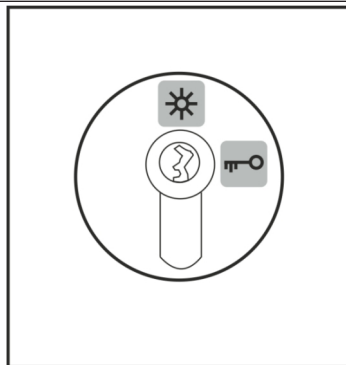
Le verrouillage d'une porte d'issue de secours n'est pas autorisé par la norme. Le fonctionnement d'une porte d'issue de secours ne serait plus possible.

Afin d'éviter un verrouillage accidentel des portes pendant l'utilisation du bâtiment, la norme DIN EN 16005 impose de protéger le choix du mode de fonctionnement des issues de secours.

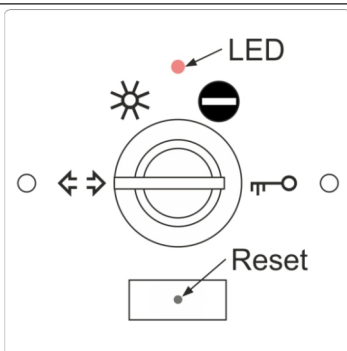
Il incombe à l'exploitant de la porte automatique avec fonction d'évacuation de verrouiller l'unité de commande en position "automatique" pendant l'utilisation du bâtiment.

L'unité de commande BDE-D peut être protégée efficacement contre tout réglage non autorisé du mode de fonctionnement au moyen d'un verrou de fonctionnement externe.

Si le mode de fonctionnement "Verrouillé" est disponible, il doit être protégé par un interrupteur à clé afin que seul le personnel autorisé puisse régler un autre mode de fonctionnement.



6.5 Sélection des modes opératoires (BDE-M)







L'unité de commande mécanique BDE-M est équipée d'un interrupteur à clé. Ce interrupteur à clé permet de régler les différents modes de fonctionnement. L'interrupteur à clé peut être retiré dans n'importe quelle position.

Indicateur de fonctionnement:

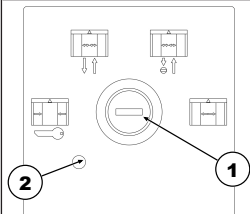
- La LED s'allume lorsque la tension du réseau ou de la batterie est présente.

Effectuer une réinitialisation:

- Ce bouton caché est actionné à l'aide d'un trombone d'environ 25 mm de longueur.
- Pour cela, il y a un petit trou au milieu du logo.
- Si l'on appuie sur la touche pendant environ 5 secondes, la commande est redémarrée (réinitialisation du logiciel). Les réglages enregistrés sont conservés.

Touche	Mode opératoire	Fonction
	Fonctionnement automatique avec largeur d'ouverture totale	Ce mode de fonctionnement correspond au fonctionnement standard. En activant un dispositif de déclenchement (par exemple RIC 290, RAD 290), la porte s'ouvre. Une fois le temps de maintien en position ouverte écoulé, la porte se referme.
	Ouverture permanente et fonctionnement manuel	La porte s'ouvre et reste en position ouverte. Il peut ensuite être déplacé à la main.
	Sens unique	La porte ne s'ouvre qu'en activant le dispositif de déverrouillage situé à l'intérieur de la porte ou par un contact à clé pivotante (SSK) en option.
	Verrouillage	La porte est automatiquement verrouillée après sa fermeture. Une ouverture avec la dernière largeur d'ouverture valide ne peut être déclenchée qu'avec le contact à clé pivotante (SSK). Prudence: En cas de interruption de l'alimentation , l'ouverture de la porte en condition verrouillée, sans batterie supplémentaire ou sans déverrouillage manuel, n'est plus garantie!

6.6 Commutateur de commande à clé

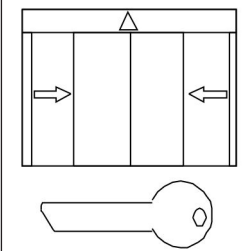


La porte coulissante peut être réglée sur les quatre modes de service ARRÊT – AUTOMATIQUE – SORTIE – OUVERT.

Les modes de fonctionnement peuvent être réglés à l'aide de l'interrupteur à clé **(1)**.

La porte coulissante peut être réinitialisée à l'aide du bouton de réinitialisation **(2)**.

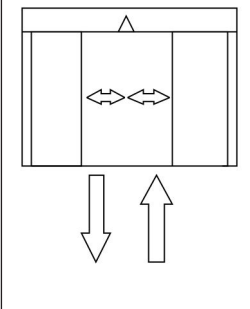
6.6.1 Mode de service ARRÊT



La porte coulissante est fermée ou se ferme, puis est verrouillée électriquement. Le vantail coulissant fermé est en outre bloqué avec le frein électromagnétique.

Si la porte coulissante est mise en mode de service ARRÊT pendant la course de fermeture, les capteurs de présence sont désactivés. Il y a donc risque de coincement ou de heurt. La surveillance de pression reste cependant activée (voir surveillance de pression).

6.6.2 Mode de service AUTOMATIQUE



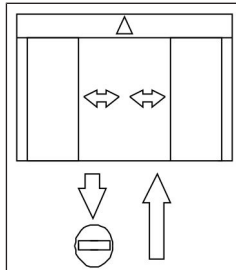
Les deux capteurs de présence (1 côté intérieur et 1 côté extérieur) sont actifs et les vantaux coulissants s'ouvrent en cas de détection.

La porte coulissante se referme à l'issue du temps de maintien en position ouverte, s'il n'y a personne dans la zone de détection des capteurs de présence. Le vantail coulissant fermé est bloqué avec le frein électromagnétique.

Si un capteur de présence détecte une présence durant le processus de fermeture, la porte coulissante s'ouvre alors à nouveau ou inverse sa course.

6 Commande

6.6.3 Mode de service SORTIE

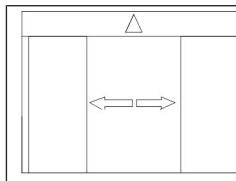


Seul le capteur de présence côté intérieur est actif et la porte coulissante s'ouvre en cas de détection.

La porte coulissante se referme à l'issue du temps de maintien en position ouverte, s'il n'y a personne dans la zone de détection des capteurs de présence. Le vantail coulissant fermé est bloqué avec le frein électromagnétique.

Si un capteur de présence détecte une présence durant le processus de fermeture, la porte coulissante s'ouvre alors à nouveau ou inverse sa course.

6.6.4 Mode de service OUVERT



La porte coulissante s'ouvre immédiatement et reste en position ouverte jusqu'à la sélection d'un autre mode de service.

6.7 Self-test (test de redondance) du mécanisme

6.7.1 Quand un self-test est-il effectué?

Par défaut, la porte effectue automatiquement un test dit de redondance au moins une fois toutes les 24 heures (sauf en mode de fonctionnement verrouillé). Au cours de cet autotest, la porte effectue un cycle lent d'ouverture et de fermeture, au cours duquel les fonctions de sécurité sont vérifiées.

L'auto-test est effectué pour s'assurer que tous les composants fonctionnent et peuvent assurer leur service en cas d'ouverture d'urgence.

Le test de redondance est effectué après un redémarrage du contrôleur et lors du passage des modes de fonctionnement suivants:

- De l'ouverture permanente - à un autre mode de fonctionnement
- Du mode verrouillé - à un autre mode de fonctionnement
- Du mode à sens unique – à un autre mode de fonctionnement



INSTRUCTION

Après un autotest défectueux, la porte s'ouvre et s'arrête en position ouverte. Une alarme est déclenchée et affichée sur l'unité de contrôle. Dans ce cas, le centre de service doit être notifié.

6.7.2 Remettre l'alarme à zéro

Une alarme peut être active pour les raisons suivantes:

- À cause d'une erreur survenue pendant le self-test ou en mode opérationnel normal
- À cause d'un obstacle rencontré à l'ouverture

Une alarme peut être remise à zéro comme suit:

- En appuyant sur la touche E de la BDE-D (presser pendant plus de 5 secondes)
- En appuyant sur le bouton Ouverture d'urgence (option)

6.8 Initialisation et calibrage de l'installation

En cas de dérangements importants, il peut être nécessaire de placer la porte coulissante à une position de référence définie ou même de la faire recalibrer.

Appuyer sur le bouton Reset du commutateur de commande à clé pour démarrer le processus d'initialisation ou de calibrage.

6.8.1 Processus d'initialisation

L'actionnement du bouton Reset du commutateur de commande à clé pendant moins de trois secondes déclenche l'initialisation. Ceci a pour effet de réinitialiser l'ensemble du système de processeur. La porte coulissante se ferme lentement jusqu'à ce qu'elle atteigne la position de référence. Elle fonctionne ensuite à nouveau dans le mode de service précédemment réglé.

Cette initialisation s'effectue automatiquement après chaque panne de réseau.



INSTRUCTION

Il ne faut en aucun cas entraver la porte coulissante pendant l'initialisation et le calibrage, ceci faussant la mesure des paramètres de la porte. Il en découlerait un fonctionnement non optimisé !

6.8.2 Processus de calibrage

L'actionnement du bouton Reset du commutateur de commande à clé pendant plus de trois secondes déclenche le calibrage. Comme pour l'initialisation, ceci a pour effet de réinitialiser l'ensemble du système de processeur. La commande redéfinit alors les positions ouverte et fermée de la porte ; pour cela, le vantail de porte est fermé, ouvert puis refermé à vitesse lente. Le système procède également au calcul de l'accélération, de la temporisation et des vitesses maximales spécifiques de la porte. La porte coulissante revient ensuite au mode de service précédemment réglé.

6.8.3 Normalisation

Lorsque le commutateur de commande à clé est tourné de la position « ARRÊT » à la position « AUTO », la porte coulissante démarre son programme et « recherche » à vitesse très lente la position de verrouillage. La porte coulissante est ensuite prête à fonctionner.

7 Contrôle et maintenance

En faisant effectuer à intervalles réguliers le contrôle et la maintenance de la porte par un personnel spécialement formé et autorisé par le fabricant, vous vous assurez la meilleure garantie de longévité et de parfait fonctionnement en toute sécurité.

Ces opérations de contrôle et de maintenance sont requises à intervalles réguliers, suivant les prescriptions du fabricant et les prescriptions légales correspondantes.

7.1 Généralités



DANGER

Choc électrique!

En cas de contact avec des pièces sous tension, il y a un danger immédiat de mort par électrocution. L'endommagement ou le retrait de l'isolation ou de composants individuels peut mettre la vie en danger.

- a) Avant de commencer à travailler (nettoyage, maintenance, remplacement) sur les parties actives des systèmes et équipements électriques, assurez-vous que tous les pôles sont hors tension et que cette mise hors tension est maintenue pendant toute la durée des travaux.
- b) Tenir l'humidité à l'écart des parties vivantes. Cela peut entraîner un court-circuit.
- c) Ne jamais ponter les fusibles ou les mettre hors service.
- d) Ne branchez pas l'alimentation électrique avant que tous les travaux ne soient terminés.
- e) Seuls les travaux sur le système électrique doivent être effectués par du personnel qualifié.



INSTRUCTION

Les inspections et maintenances spécifiques ne peuvent être effectuées que par un spécialiste ou une personne formée à cet effet. L'habilitation de ces personnes est effectuée exclusivement par le fabricant. L'étendue, le résultat et la durée des inspections et maintenances périodiques doivent être consignés dans un carnet d'inspection et une liste de contrôle. Ces documents doivent être conservés par l'exploitant.



INSTRUCTION

Selon les spécifications du fabricant, l'intervalle de test et/ou d'entretien est d'au moins 1 à 2 fois par an.



INSTRUCTION

Les pièces de rechange et d'usure recommandées et planifiées peuvent être demandées auprès de votre centre de service.

Selon la législation en vigueur, l'exploitant d'un système de porte automatique est responsable de son entretien et de sa sécurité.

Le soin apporté par l'opérateur à l'installation permet d'éviter les accidents ou les défauts.

Tests

Type de test	Mesure
Inspection visuelle	Vérifier l'état des vantaux, des guides, des paliers, des dispositifs de limitation, des capteurs et de la sécurisation des points d'écrasement et de cisaillement.
Inspection mécanique	Vérifier que les fixations sont bien ajustées.
Contrôle de sécurité (sorties et voies d'évacuation)	Vérifier que les capteurs, les dispositifs de sécurité et les dispositifs de surveillance sont bien ajustés et qu'ils ne sont pas endommagés.
Test de fonctionnement	Vérifier le fonctionnement des interrupteurs, des opérateurs, des contrôleurs, des dispositifs d'alimentation ou de stockage de l'énergie et des capteurs. Vérifiez également le réglage des dispositifs de sécurité et le réglage de toutes les séquences de mouvement, y compris les points finaux.
Essai de fonctionnement	L'examen final global est effectué.

Service

Type de service	Mesure
Réglage et nettoyage	Nettoyer et ajuster les roulements, les points de glissement et la transmission de puissance. Vérifier les vis de fixation correspondantes et les resserrer si nécessaire.

À des fins de documentation et d'information, les travaux d'essai et d'entretien ainsi que l'état du système sont consignés dans un carnet d'essai. Le carnet d'essai doit être conservé pendant au moins un an ou jusqu'au prochain essai/entretien.

7.2 Obligations de l'exploitant

La protection des personnes exige le respect des normes et des directives pour les installations accessibles au public.

La responsabilité de l'exécution du contrôle et de l'entretien incombe à l'opérateur de l'installation.



INSTRUCTION

Selon la norme EN 16005 / DIN 18650, le système doit être contrôlé par un expert avant la première mise en service et ensuite selon les instructions du fabricant ou au moins une fois par an



INSTRUCTION

L'installation doit être contrôlée pendant le contrôle de fonctionnement et de sécurité afin de détecter tout déséquilibre et tout signe d'usure ou de détérioration des câbles, des ressorts et des pièces de fixation.

L'installation ne doit PAS être utilisée si des travaux de réparation ou de réglage doivent être effectués.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, de dommages matériels ou de blessures!

Un nettoyage ou un entretien insuffisant ou négligent du système peut entraîner des dysfonctionnements, des dommages matériels ou des blessures.

- a) Vérifier régulièrement si les capteurs sont encrassés et les nettoyer, si nécessaire.
- b) Éliminer toute accumulation de saletés dans le rail au sol ou sous le tapis de sol.
- c) Maintenir le système exempt de neige et verglas.
- d) N'utiliser aucun produit de nettoyage agressif ou caustique.
- e) N'utiliser du sel ou des gravillons que sous restrictions.
- f) Poser le tapis de sol sans plis et à fleur du sol.
- g) Ne pas placer ou fixer de dispositifs tels qu'échelles ou autres contre le système pour le nettoyer.

Tâches de l'opérateur du système

Tâche	Personnel	Date de mise en œuvre	Enregistrement dans le registre d'inspection
Maintenance et nettoyage des capteurs pour la sécurité et le déclenchement	Opérateur du système	Toutes les semaines, ou selon les besoins	Non
Contrôle de fonctionnement et de sécurité	Opérateur du système	Tous les mois	Non
Test de fonctionnement des dispositifs coupe-feu	Opérateur du système	1x par mois, ou selon les normes et directives spécifiques du pays	Non

Tâches de la personne qualifiée

L'inspection est effectuée conformément aux instructions d'essai du fabricant.

L'inspection a généralement lieu en même temps que l'entretien du système.

L'inspection permet également de vérifier qu'aucune modification n'a été apportée au système depuis la dernière inspection et qu'il répond aux exigences actuelles en matière de sécurité.

Tâche	Personnel	Date de mise en œuvre	Enregistrement dans le registre d'inspection
Test d'acceptation	Personne qualifiée	Après le montage du système de portes prêt à fonctionner	Oui
Service	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Test (inspection)	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Test (inspection) des systèmes de portes dans les voies d'évacuation	Personne qualifiée	2 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Test des portes coupe-feu	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Test (inspection) des portes coupe-feu	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Maintenance des portes coupe-feu	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui

7.3 Contrôle technique mensuel



Test / contrôle	Marche à suivre	Résultat attendu
Détecteur de mouvement	<ul style="list-style-type: none"> – Approchez-vous de la porte à vitesse normale (en venant de l'intérieur et de l'extérieur) 	<ul style="list-style-type: none"> – L'ouverture de la porte s'effectue à temps et à vitesse adéquate, afin de permettre un passage sans encombre – Le capteur doit couvrir toute la largeur de passage
Vantail / partie fixe	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifiez l'état des vitrages – Vérifiez l'état des joints et des profilés 	<ul style="list-style-type: none"> – Pas de bris de glace – Pas de joints arrachés (perte d'énergie) – La porte est la "carte de visite" de votre entreprise. Veillez à ce qu'elle soit dans un état irréprochable
Guides au sol	<ul style="list-style-type: none"> – Contrôler les guides au sol – Ils peuvent être endommagés par des heurts (par ex. par des cad-dies) – Les guides au sol peuvent subir des dégradations exceptionnelles, dues à une exploitation intensive ainsi qu'à l'action de la saleté accumulée 	<ul style="list-style-type: none"> – Le vantail doit coulisser sans encombre – Les profilés inférieurs et verticaux de la porte ne présentent aucune trace d'éraflure – Le guide au sol ne doit produire aucun bruit anormal en phase d'ouverture/fermeture
Rail de guidage au sol en continu (au lieu des guides au sol ponctuels)	<ul style="list-style-type: none"> – Placez la porte en mode manuel (voir "Sélection des fonctions spéciales") – Débarrassez le rail de guidage de la saleté, des mégots de cigarettes, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> – Le vantail doit coulisser librement – Le mouvement de la porte ne doit pas être entravé par la saleté

7.4 Conseils de nettoyage

L'ensemble du système de porte, y compris les capteurs et les dispositifs de sécurité, peut être nettoyé avec un chiffon humide et un détergent usuel (ne pas récurer, ne pas employer de solvants). Testez votre détergent au préalable sur une partie non visible. Les rails de guidage sont à préserver de la saleté.



INSTRUCTION

Pour l'exécution de ces travaux, il est recommandé de sélectionner les modes opératoires  (Verrouillé) ou  (Ouverture permanente), afin d'éviter d'éventuelles blessures dues à des mouvements incontrôlés de la porte.

8 Dérangements

8.1 Comportement en cas de panne

En cas d'irrégularité ou de dysfonctionnement, différentes indications sont données en fonction de l'unité de commande connectée.



INSTRUCTION

Si un défaut met en péril la sécurité des personnes, le rideau doit être mis hors service. Il ne pourra être remis en service qu'après une élimination en règle des défauts et en l'absence de risques.



INSTRUCTION

Si le système effectue un mouvement lent d'ouverture ou de fermeture, il peut s'agir d'un test de redondance automatique délibéré (auto-test).

8.1.1 Affichage sur l'unité de commande

- L'avis d'état est affiché sur l'écran avec numéro d'état et texte.
- L'affichage alterne entre blanc et noir.
- Après 10 secondes le numéro de téléphone du centre S.A.V. compétent s'affiche en alternance.

8.1.2 Possibilités de dépannage

- Grâce à l'affichage d'état, on peut parfois remédier soi-même à une panne.
- Si vous n'êtes pas sûr, adressez-vous au centre S.A.V. compétent.
- Avant d'appeler, prenez soin de noter les informations qui apparaissent à l'écran de l'unité de commande BDE-D. Ces informations fournissent au technicien de précieuses indications pour dépanner le système.
- Si plusieurs avis d'état s'affichent en même temps, ils seront numérotés: p. ex. erreur 1 / 2.
- La touche E permet de naviguer d'une erreur à l'autre.

Exemple:

Quelle information?	Marche à suivre	Exemple d'affichage
Texte et numéro de l'état	– S'affichent automatiquement sur l'écran de la commande.	
Versions de logiciel	– Actionnement de la touche suivante pendant 2 secondes. E 	

8.1.3 Redémarrage de la commande STG

Dans certains cas, il est également possible de remédier au problème en redémarrant la commande. La procédure est décrite ci-dessous.

- Assurez-vous d'abord que le caisson d'habillage est fermé, que personne n'entrave le fonctionnement de l'installation ou ne s'en approche, risquant ainsi de déclencher une ouverture.



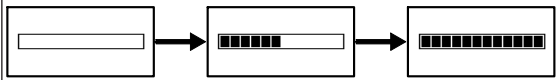

Bouton	Selection	Symbole d'affichage
E 		Appuyer > 5 s
* C 	Non	Non
E 	Oui	Reset commande? Oui

- Un redémarrage de l'installation est exécuté.
- Le premier mouvement après un redémarrage se déroule à vitesse réduite.
- Si, après le redémarrage de la commande, l'unité de commande signale à nouveau un défaut, veuillez prendre contact avec le SAV **en indiquant le message d'erreur**.

8.1.4 L'unité de commande BDE-D ne réagit pas

Si la BDE-D ne réagit pas quand on actionne les touches ou si aucun avis ne s'affiche sur l'écran, il faut procéder à un redémarrage de la BDE-D.

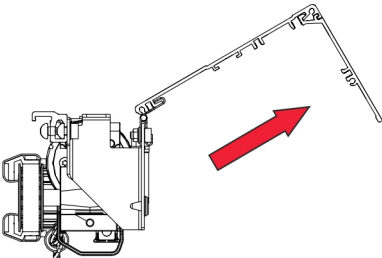
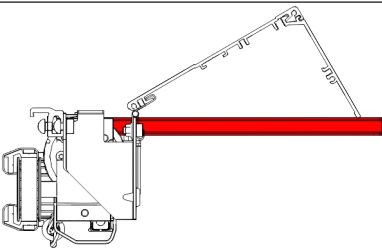
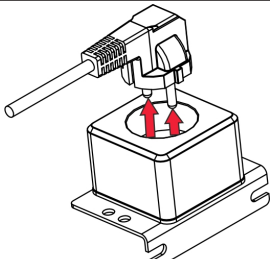
Procédez comme suit:

REDÉMARRAGE HARDWARE BDE-D	
	Appuyer sur la touche > 12 s
	L'écran d'affichage s'allume mais reste vide.
	<p>Connecter avec contrôle.</p>  <p>Die La connexion a été établie (exemple).</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p> Software</p> <p>STA20 VX.XX BDE-D VX.XX</p> </div>

- Après exécution du redémarrage, la BDE-D est à nouveau opérationnelle.
- Dans le cas contraire, veuillez en informer le service après-vente.

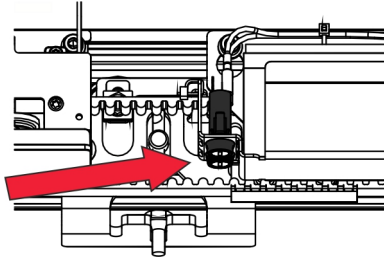
8.1.5 Ouverture manuelle (sans verrouillage manuel)

Situation initiale: La porte est bloquée et verrouillée à l'état hors tension, en position fermée.

Exemple : procédure d'ouverture manuelle	
	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir le couvercle de l'entraînement (ouverture par pivotement). <p>Note: Si vous tirez près de la charnière, cela facilite l'ouverture du couvercle.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Déployez le support rouge pour fixer le couvercle de l'entraînement en position ouverte.
	<ul style="list-style-type: none"> - Débranchez le système de l'alimentation électrique. - La prise est située sous le couvercle de l'entraînement.

8 Dérangements

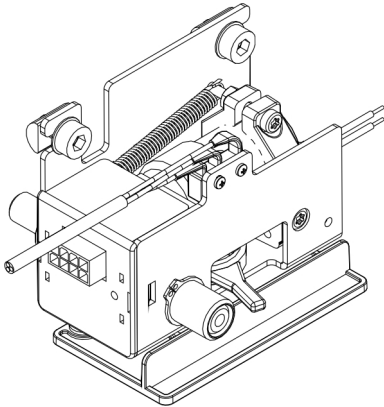
Exemple : procédure d'ouverture manuelle



Pour les systèmes avec batterie de secours intégrée:

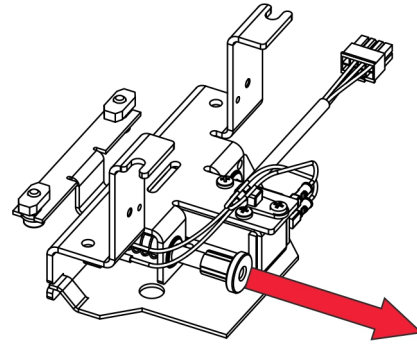
- En outre, dévissez les fusibles de la batterie.
- La batterie est située sous le couvercle de l'entraînement.

Verrouillage du système 20

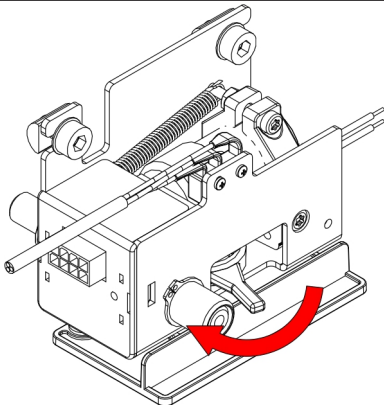


Le verrouillage est équipé d'un levier de déverrouillage.

Verrouillage du système 20-200

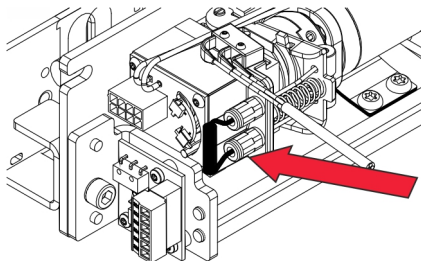


Le verrouillage est équipé d'un pêne de déverrouillage. En tirant, la porte se déverrouille.



- Actionner le levier dans le sens des aiguilles d'une montre.
- La porte se déverrouille et peut être ouverte manuellement.

Pour un verrouillage multipoint (MPV)



Le verrouillage est muni d'une boucle de corde.

- Tirez fermement sur la boucle de la corde.
- La porte se déverrouille et peut être ouverte manuellement.

- Fermez le couvercle de l'entraînement en exerçant une forte pression dans la zone des charnières.

8.1.6 Fermeture manuelle


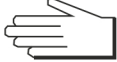


Situation initiale: L'alimentation électrique est présente. La porte reste bloquée en position ouverte.



INSTRUCTION

La procédure de fermeture manuelle de la porte varie en fonction du type de dysfonctionnement. Suivez les étapes décrites ci-dessous.

8.1.7 Fermeture manuelle - Étape 1

Touche	Fonction	Affichage	Description BDE-D
	Mode manuel	 Cmd. manuelle	<ul style="list-style-type: none"> – Appuyez sur la touche 2 fois de suite. – La porte peut être fermée ou ouverte manuellement. <p>Fonctionnement temporaire de la porte (par exemple, à basse température extérieure)</p>
	Verrouillé	 Verrouille	<ul style="list-style-type: none"> – Verrouillage nocturne – Appuyez <i>en outre</i> sur le bouton Verrouillé. – Poussez la porte manuellement en position fermée. – La porte est fermée et verrouillée (si un dispositif de verrouillage est présent). <p>Notifier le point de service. (Le numéro de téléphone s'affiche sur l'écran)</p>

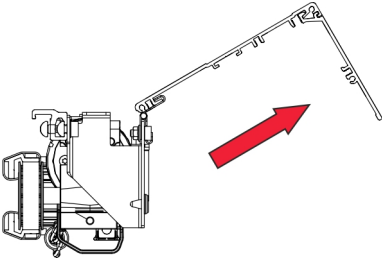
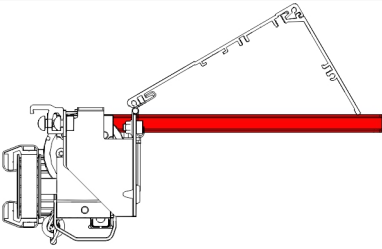
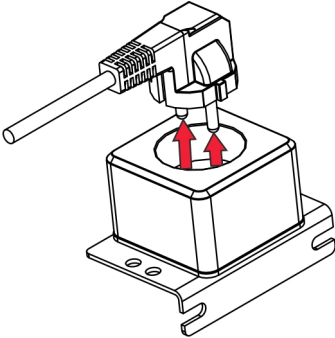


INSTRUCTION

Si la porte ne peut toujours pas être actionnée et verrouillée manuellement, procédez comme suit.

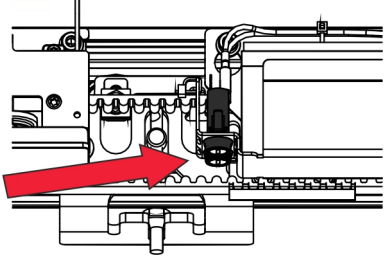
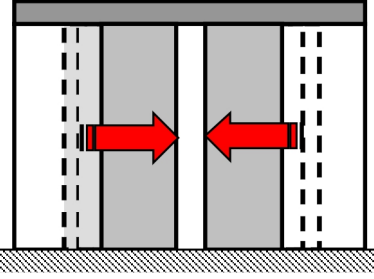
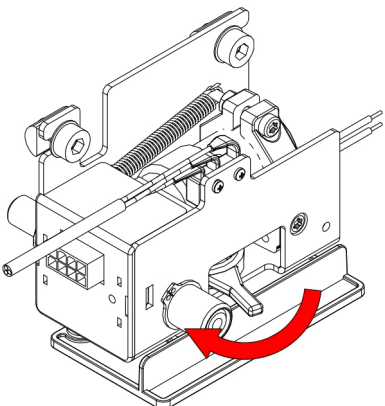
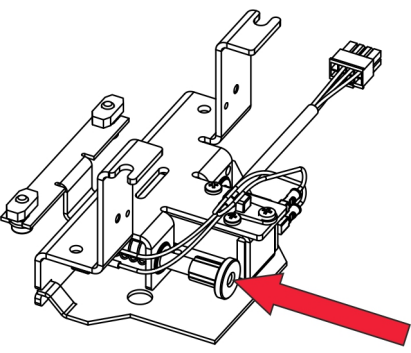
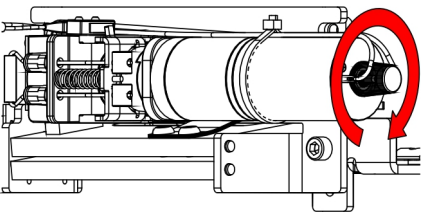
8.1.8 Fermeture manuelle - Étape 2

Si les efforts décrits à l'étape 1 pour fermer et verrouiller la porte manuellement n'aboutissent pas, le défaut est grave. Procédez comme suit:

Exemple : séquence de fermeture manuelle	
	<ul style="list-style-type: none"> – Mettez la porte en mode manuel sur la centrale (voir le chapitre "Fermeture manuelle - Étape 1"). – Ouvrir le couvercle de l'entraînement (ouverture par pivotement). <p>Note: Si vous tirez près de la charnière, cela facilite l'ouverture du couvercle.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> – Déployez le support rouge pour fixer le couvercle de l'entraînement en position ouverte.
	<ul style="list-style-type: none"> – Débranchez le système de l'alimentation électrique. – La prise est située sous le couvercle de l'entraînement.

8 Dérangements

Exemple : séquence de fermeture manuelle

	<p>Pour les systèmes avec batterie de secours intégrée:</p> <ul style="list-style-type: none">– En outre, dévissez les fusibles de la batterie.– La batterie est située sous le couvercle de l'entraînement.
	<ul style="list-style-type: none">– Poussez la porte manuellement en position fermée.
<p>Verrouillage du système 20</p> 	<ul style="list-style-type: none">– Actionnez le levier de déverrouillage dans le sens des aiguilles d'une montre et maintenez-le dans cette position pour que la porte puisse se fermer complètement.– La porte se verrouille dès que vous relâchez le levier de déverrouillage.
<p>Verrouillage du système 20-200</p> 	<ul style="list-style-type: none">– La porte se verrouille lorsque vous poussez le boulon de déverrouillage vers l'intérieur.
<p>Pour un verrouillage multipoint (MPV)</p> 	<ul style="list-style-type: none">– Tournez le bouton rouge dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous sentiez une résistance et que vous ne puissiez plus le tourner.– Vérifiez à la main si la porte est vraiment verrouillée.– La sortie du bâtiment n'est possible que par une deuxième sortie. <p>Notifier le point de service (Le numéro de téléphone s'affiche sur l'écran)</p>

8.2 Fonctionnement de la porte coulissante ronde après le rétablissement du réseau

Après rétablissement du réseau, chaque porte demi-ronde poursuit le mode de service précédemment réglé.

8.3 Porte extérieure

8.3.1 Mode de service VERROUILLÉ

En cas de panne de réseau, la porte extérieure reste fermée et verrouillée. Tirer sur la goupille rouge de déverrouillage de secours dans la zone de passage pour déverrouiller la porte extérieure et pouvoir l'ouvrir manuellement. Les vantaux de porte peuvent ensuite être refermés et verrouillés manuellement. Pour cela, la goupille de déverrouillage de secours doit être remise en position de verrouillage.

8.3.2 Modes de service AUTOMATIQUE et SENS UNIQUE

Il est possible de choisir le dernier mouvement qu'effectuera la porte lorsque la batterie sera vide (capacité trop faible) : ouverture (si elle n'est pas verrouillée) ou fermeture. Normalement, lorsque la batterie est vide, la porte extérieure s'ouvre une dernière fois et reste ouverte. La porte extérieure peut ensuite être fermée et verrouillée manuellement.

8.3.3 Mode de service CONTINU

La porte extérieure reste ouverte.

8.4 Porte intérieure

8.4.1 Modes de service VERROUILLÉ, AUTOMATIQUE et SENS UNIQUE

Il est possible de choisir le dernier mouvement qu'effectuera la porte demi-ronde lorsque la batterie sera vide (capacité trop faible) : ouverture (si elle n'est pas verrouillée) ou fermeture. Normalement, lorsque la batterie est vide, la porte intérieure s'ouvre une dernière fois et reste ouverte. La porte intérieure peut ensuite être fermée et verrouillée manuellement.

8.4.2 Mode de fonctionnement CONTINU

La porte intérieure reste ouverte.

9 Mise hors service et élimination des déchets

9 Mise hors service et élimination des déchets

9.1 Déclassement

Lors de l'arrêt ou de la mise hors service, le système est déconnecté du secteur et toute batterie est débranchée.



INSTRUCTION

Après chaque arrêt temporaire, une nouvelle mise en service doit être effectuée.

9.2 Démontage et élimination des déchets



INSTRUCTION

Toutes les pièces de la machine doivent être triées par type de matériau et recyclées conformément aux réglementations et directives locales.



INSTRUCTION

Les systèmes de porte peuvent être entièrement démontés dans l'ordre inverse.

L'installation se compose principalement des matériaux suivants:

Aluminium:

- Profilés de bras
- Boîte d'engrenage, Habillage du mécanisme
- Profilés des vantaux et profilés latéraux
- Divers profilés et petites pièces

Pièces en acier / fer:

- Boîtier inox, Plaque de fond, Boîte à évidement pour installation dans le sol
- Éventuellement profilés d'espacement ou de renforcement
- Composants d'engrenage, ressorts
- Diverses petites pièces comme visserie, couvercles de protection, éléments de bras, etc.

Verre:

- Vitrage des vantaux et des parties latérales

Divers composants électroniques et électromécaniques:

- Capteurs, composants de commande et du système d'entraînement
- Batteries et Accus

Divers plastiques:

- Galets
- Supports de câble, éléments d'embrayage et de bras
- Profilés d'étanchéité
- Boîtiers des composants électromécaniques et des capteurs



Your global partner for entrance solutions